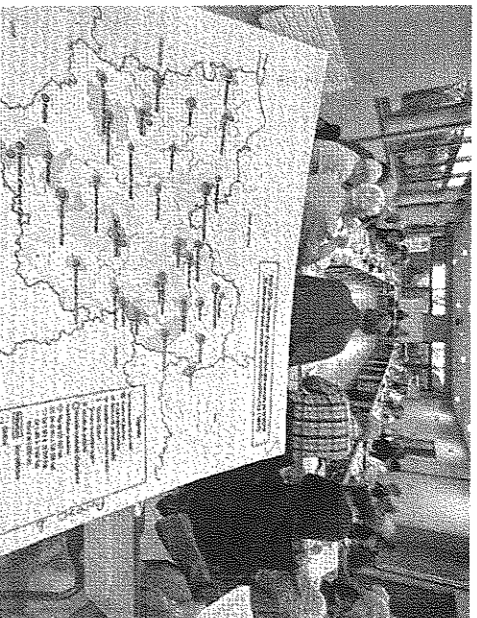


## Les élus « s'opposent à la fermeture de la trésorerie »

Réunis jeudi soir, les élus de la Communauté de communes Lyons Andelle ont émis un avis défavorable au plan de réorganisation du réseau des finances publiques à l'horizon 2022. Pour les élus, la fermeture de la trésorerie de Charleval est entérinée et ce malgré le fait que les services départementaux des finances publiques partent de concertation.



Les élus de la Communauté de communes Lyons Andelle ont émis un avis défavorable au plan de réorganisation du réseau des finances publiques à l'horizon 2022.

Le plan de réorganisation du réseau des finances publiques à l'horizon 2022 (évoqué dans notre édition du jeudi 19 septembre 2019) était le 3<sup>e</sup> point à l'ordre du jour du conseil communal.

Le président de la Communauté de communes Lyons Andelle, Philippe Géricis a d'abord fait le point sur le dossier rap- pelant tout d'abord que les ser- vices de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFP) ont lancé le 21 juin une large concertation sur l'organisation du réseau lors du Forum des élus de l'Eure.

« Dans ce cadre, un cour- rier est parvenu au siège de la Communauté de communes le 1<sup>er</sup> juillet, présentant l'or- ganisation à venir, et invitant les élus à rendre un avis sur ce dossier avant octobre. » Et au président de préciser que dans ce même courrier, il était proposé l'organisation d'une

réunion de travail avec les élus du territoire en juillet et en d'autres choix que de faire cette réunion à cette date du 30 juillet. » Une date qui avait en effet été contestée puisque Philippe Géricis est donc re- venu sur cette présentation lors du plan de réorganisation lors de laquelle il a été évoqué l'instal- lation d'un « lieu d'accueil phy- sique dit de proximité proche du domicile des habitants et où ils pourraient réaliser leurs démarches et poser leurs questions. »

Lors de cette réunion, il a bien été précisé que les « col- lectivités du territoire Lyons Andelle dépendront donc du service de gestion com- mune. »

Avant d'émettre un avis, les élus ont pris la parole à commen- cer par la conseillère municipale de Fleury-sur-Andelle, Nicole Le- nud. « Je voudrais vous rappor- ter que c'est M. Remy (ndlr : le maire de Fleury-sur-Andelle) qui a alerté les élus sur le sujet en juin, et l'éloignement des services publics. » L'élue s'est aussi interrogée sur l'accueil du

public à la Maison des Services de Fleury-sur-Andelle. « Fran- chement, cela risque d'être difficile pour les personnes qui ont un dossier compli- qué. C'est dans un bureau et ce n'est pas discret. »

Quant à savoir qui répondra aux questions, Philippe Géricis a répondu avec les quelques éléments qu'il avait. « Une personne de chez eux sera formée pour répondre aux questions, jusqu'à un certain niveau. Puis ce sont des colle- gues qui prendront le relais. »

### « La messe est dite »

Puis, le président est entré dans le vif du sujet dénonçant le départ d'un service public impactant tant la population que les collectivités. « Il y a un réel danger pour nos agents

qui gèrent les régies. Au lieu d'aller à Charleval pour déposer l'argent, ils devront aller jusqu'aux Andelys avec tout ce que cela implique de transporter de l'argent. Sans parler des kilomètres et du temps perdu. »

Et surtout Philippe Géricis s'est interrogé sur l'avenir plus lointain. « Quid du centre des finances des Andelys ? On devra alors aller à Verron ou à Evreux ? »

Prenant la parole, Philippe Halot, vice-président et maire de Bourg-Beaudouin a pour sa part dénoncé la façon de faire. « On nous parle de concentra- tion. Mais lors de cette réu- nion du 30 juillet on a bien compris que la messe était dite. On ne peut que donner un avis défavorable. » Ce à

quoi Philippe Géricis a précisé qu'en plus la Communauté de communes serait impactée fi- nancièrement parlant. « Nous allons perdre un loyer, soit près de 30 000 €. »

Avant d'émettre un avis défavo- rable à ce plan de réorganisa- tion, le mot ironique est revenu au maire de Vascœuil Jean-Luc Moens. « En fait, on nous laisse juste le choix d'accep- ter. »

Le vote réalisé, Philippe Géricis a ajouté : « Nous allons donc faire remonter. Mais cela ne changera pas grand-chose car c'est presque gravé dans le marbre. » Ce que dément donc la Direction départementale des finances publiques comme expli- qué ci-dessous.

Aurélié Hébert

### LA DÉLIBÉRATION

Les élus de la CdC ont donc émis « un avis défavorable sur l'organisation du réseau des services des finances publiques. »

Ils ont « pris connaissance de la fermeture de la trésorerie de l'Andelle située à Charleval qui centralise aujourd'hui l'accueil des habitants et des collectivités du territoire. S'opposent à la fermeture d'un nouveau service public sur le territoire Lyons Andelle au détriment de ses habitants et des collec- tivités du territoire. »

Ils « regrettent la perte de proximité résultant de la réorganisation du réseau des finances publiques et s'inquiètent des surcoûts induits pour les collectivités territo-

riales qui désormais dépendront du service de gestion comptable situé aux Andelys ; s'inquiètent de l'insécurité pour les agents des collectivités chargés des régies comp- tables qui devront se rendre désormais aux Andelys. »

Et d'ajouter : « La Communauté de com- munes sera directement impactée par la fer- meture de la trésorerie située à Charleval, actuel locataire de bureaux loués et amé- nagés selon les prescriptions demandées par les services de la DGFP, avec une perte annuelle de recette pour la CdC LA de près de 30 000 € au titre des loyers. »

### DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES

## PUBLIQUES. « La concertation demeure en cours »

De son côté, jeudi de la semaine dernière juste avant le conseil communal, et suite à la publication de notre article dans l'édition du jeudi 19 septembre, la Direction départe- mentale des finances publiques de l'Eure nous a fait parvenir un communiqué, dans lequel il est rappelé qu'aucune décision n'est encore prise.

« La concertation demeure en cours concernant notre proposition de réseau de proximité à l'horizon 2022. En conséquence, aucune décision n'est prise concernant le devenir de cette trésorerie et le calendrier correspondant. »

Et de poursuivre : « Les affirmations sur ses conséquences, relayées par l'article, sont d'autant moins fondées qu'elles ignorent le déploiement parallèle des Maisons France Services qui seront souvent plus proches des usagers que les actuels services des finances publiques, notamment dans cette partie de notre département. » En effet, nous n'avons pas évoqué ces Maisons France Services faute d'avoir été invité à la fameuse réunion de concertation du 30 juillet et ainsi obtenir cette information.

Les services des finances publiques nous ont ensuite apporté des précisions sur le rôle de ces Maisons France Services (lire encadré).

Donc si un plan de déploiement de ces Mai- sons France Services est élaboré, c'est bien que la trésorerie est amenée à disparaître dans ce plan de réorganisation, ce sur quoi d'ailleurs les élus de la Communauté de communes Lyons Andelle ont fortement insisté.

Enfin, dans son communiqué le Service dé- partemental des finances publiques de l'Eure a évoqué le rôle du conseiller implanté à proximité des décideurs locaux, dans un lieu convenu avec eux.

Ce rôle, ne se limite bien évidemment pas aux seules questions budgétaires. Le périmètre de son expertise est bien plus vaste : fiscalité, comptabilité, règles de la commande publique, etc. Il s'agit bien de renforcer notre appui apporté aux collec- tivités locales sachant qu'aucun agent des finances publiques n'exerce actuellement à plein-temps une telle activité au profit des élus locaux, contrairement à notre propo- sition soumise à concertation. »

### QUE SONT CES MAISONS FRANCE SERVICES ?

Ce plan de réorganisation des finances publiques prévoit l'ouverture de Maisons France Services comme précisé par la Direction départementale des finances publiques de l'Eure.

« Il s'agit de faciliter les démarches administratives des citoyens sur tout le territoire, en priorité dans les zones rurales, en leur offrant un guichet uni- fié plus proche d'eux. En effet, il s'agit de créer un tel point de contact dans chaque canton, c'est-à-dire avec un maillage territorial beaucoup plus fin que celui actuel de nos services. »

### À la place des MSAP

Pour constituer ce réseau de maisons mutualisées, le gou- vernement veut s'appuyer sur les actuelles Maisons des Ser- vices au Public (MSAP). D'ici à 2022, une grande refonte des actuelles MSAP sera engagée.

« Sachant qu'environ 80 % des démarches des usagers sont suffisamment simples pour être traitées dans une Maison France Ser- vices, les autres donneront lieu soit à utilisation accom- pagnée sur place d'un équi- pement de visioconférence afin d'échanger avec le ser- vice des finances publiques compétent à distance, soit à déplacement d'un agent de ce dernier service vers la Maison France Services pour assurer le rendez-vous pris avec l'utilisateur. Il s'agit donc d'éviter les parfois longs déplacements que l'utilisateur doit actuellement faire et non pas de les allonger. »

France Services.

De son côté, les services des finances publiques de l'Eure ont proposé de participer à des accueils ainsi mutualisés dans vingt et une communes du département : Beaumont-le-Roger, Beuzeville, Breteuil-sur-Iton, Brionne, Conches-en-Ouche, Écouis, Étrépaigny, Fleury-sur-Andelle, Gallion, Grand-Bougytherouide, La Tri- nité-de-Réville, Le Neubourg, Lieurey, Mesnil-en-Ouche, Mesnil-sur-Iton, Pagy-sur-Eure, Pont-de-l'Arche, Rugles, Saint-André-de-l'Eure, Val-de-Reuil et Vexin-sur-Epte.

### Leur implantation

Les préfets seront donc chargés de mener la concer- tation avec les élus locaux pour décider l'implantation dans les départements des Maisons

« Mais d'autres pour- raient s'y ajouter en fonc- tion des initiatives prises par les élus locaux pour en créer. La liste finale en sera donc arrêtée par le préfet sachant que certaines d'entre elles ouvriront dès le début de l'année 2020. »